

REUNION DU 19 AVRIL 2012

L'an deux mille douze, le dix-neuf avril, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire.

Etaient présents : NAVARRE Maurice, BARDET Bruno, CARRE Hyacinthe, SOMMERMONT Jean-François, ROGER Betty, LEVERT Alain, JABELIN Nathalie, SOMMERMONT Régis, BOURNAZEL Denise.

Absents : BOUCHER Béatrice, CAILLOU Daniel

Secrétaire de séance : BARDET Bruno

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Transfert de police à Amiens Métropole. Les Conseillers approuvent ce point.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 29/02/2012.

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Madame BOURNAZEL devient présidente de séance. Elle présente le compte administratif 2011 dressé par Monsieur NAVARRE Maurice, Maire.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

1°) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut de résumer ainsi :

Libellés	Réalisé N	A continuer	Totaux
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	147 321,85	-	147 321,85
Recettes	158 486,56	-	158 486,56
Résultat	11 164,71	-	11 164,71
INVESTISSEMENT			
Dépenses	25 866,46	-	25 866,46
Recettes	13 498,89	-	13 498,89
Résultat	- 12 367,57	-	- 12 367,57
RESULTAT	- 1 202,86	-	- 1 202,86

2°) Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion ;

3°) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

2. AFFECTATION DU RESULTAT 2011

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2011 ce jour ;

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2011 ;

Constatant que le compte administratif 2011 présente les résultats suivants :

AFFECTATION DU RESULTAT ANNEE N = 2011	Résultat N-1	Vir. en inv. N	Résultat N	Clôture N	R. à R.	Solde R.à R.	Affect.Report N+1
FONCTIONNEMENT	41 504,48	-	11 164,71	52 669,19		/	52 669,19
INVESTISSEMENT	2 540,29		- 12 367,57	- 9 827,28	/	/	- 9 827,28
TOTAL	44 044,77	-	- 1 202,86	42 841,91	/	/	42 841,91

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation ;

Le Conseil Municipal décide, par 9 voix « Pour », 0 voix « Contre » et 0 abstention, d'affecter la somme de 9 827,28 € à la section d'investissement (c/1068) et la somme de 42 841,91 € à la section de fonctionnement (c/002).

3. TAXES D'IMPOSITION 2012

Monsieur le Maire présente les propositions que la Commission des Finances a mises au point lors de sa dernière réunion :

Libellés	Taux
Taxe d'habitation	17,50 %
Taxe sur le foncier bâti	19,50 %
Taxe sur le foncier non bâti	39,50 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver les taux proposés dans le tableau ci-dessus pour l'année 2012.

4. BUDGET PRIMITIF 2012

M. le Maire donne lecture du projet dudit budget préparé par la Commission des Finances. Après avoir apporté toutes les modifications souhaitées, et après en avoir délibéré, les Conseillers adoptent à l'unanimité le Budget Primitif 2012.

	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
<i>FONCTIONNEMENT</i>	194 428,00 €	194 428,00 €
<i>INVESTISSEMENT</i>	34 436,00 €	34 436,00 €
<i>T O T A L</i>	228 864,00 €	228 864,00 €

Un exemplaire sera déposé aux archives après visa de la Préfecture.

5. TRANSFERT DE POLICE

La loi du 16 décembre 2010 prévoit le transfert de plein droit du pouvoir de police en faveur du Président d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre lorsque ce dernier est compétent en matière d'assainissement, de gestion de déchets ménagers ou de réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.

Considérant que ce transfert peut s'effectuer sans formalité particulière et que les compétences précitées relèvent effectivement de la Communauté d'Agglomérations d'Amiens Métropole, le Conseil Municipal, après en avoir débattu, ne s'oppose pas à ce transfert.

6. QUESTIONS DIVERSES

- *SIVOM de BOVES* : Le cabinet d'études DOMEA a décidé d'inscrire en priorité la réfection de la place surplombant la rue principale et a programmé les travaux pour 2012. Le maître d'œuvre VERDI INGENIERIE s'est rendu sur les lieux et un rapport devra nous parvenir prochainement.

- *GAZ - SICAE* : La réunion publique organisée le 10 avril n'a pas connu un franc succès puisque la fréquentation se limita à huit participants. Sur l'ensemble de la commune, trois foyers semblent intéressés par le raccordement en gaz propane pour le chauffage. Une nouvelle réunion est programmée en mairie d'Estrées sur Noye le 15 mai de 17 H. à 18 H.30.

- *Conservatoire des Espaces Naturels* : Une sortie nature d'une durée de deux heures aura lieu le dimanche 13 mai. Un chantier d'été est envisagé, comme l'an dernier, avec la collaboration de la « Maison pour Tous » de Rivery, soit une quinzaine de jeunes, pour les travaux de débroussaillage sur les larris, et pour une durée de trois jours en juillet.

- *Fête des voisins* : La ville d'Amiens nous informe par courrier qu'elle réservera dorénavant ses outils de communication à ses résidents et invite toute personne susceptible d'organiser cette manifestation de rejoindre le réseau « Fête des voisins » pour trouver toutes les informations et aides. M. Le Maire précise que la compétence ne relève pas d'Amiens Métropole.

Les Membres du Conseil Municipal